

Communication en Question

www.comenquestion.com

Deuxième semestre, Vol. 1, n°2, Octobre / Novembre 2013

MANIFESTATIONS DE L'INSECURITE LINGUISTIQUE CHEZ DES ELEVES DU SECONDAIRE DE SAN-PEDRO

*The manifestations of the linguistic insecurity of high school
students of San*

83

VAHOU Kakou Marcel¹

Doctorant en Sciences du langage, option Sociolinguistique
Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody - Abidjan,
mvahou@gmail.com

¹ VAHOU Kakou Marcel est doctorant en sciences du langage avec une spécialisation en sociolinguistique à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. Il est membre du Réseau francophone de sociolinguistique (RFS). Titulaire d'un master en management et gestion des ressources humaines (GRH), il travaille à la mairie de San Pedro où il a occupé la fonction de chef des services socioculturels et de promotion humaine pendant onze ans. En outre, il est consultant-formateur pour les questions de diffusion culturelle, de médias et de communication

RÉSUMÉ

La Côte d'Ivoire est un pays francophone où les langues en contact sont mêlées dans une dynamique florissante au point de mettre en mal le français dans son statut de langue officielle. A San Pedro, ville cosmopolite au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, des élèves du secondaire font face à une insécurité linguistique dans un environnement linguistique où le français, langue seconde, cohabite avec des langues souches dites langues nationales ivoiriennes et d'autres langues étrangères (africaines, européennes, asiatiques, arabes, etc.).

Mot clés : élèves, français, langues, insécurité, manifestations.

ABSTRACT

Côte d'Ivoire is a francophone country where languages in contact are mixed in a thriving dynamic point to compromise French language in its official status. In San Pedro, cosmopolitan town in the south-western of Côte d'Ivoire, high school students face a linguistic insecurity in the area where French language is cohabiting with strains known languages mean Ivorian national languages and other foreign languages (African, European, Asian, Arab, etc.).

Keywords: Students – French – languages – insecurity - manifestations.

Introduction

Le sociolinguiste américain William Labov définit l'insécurité linguistique comme l'ensemble des « fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours ... » (Labov, 1976 : 200). A sa suite, et au regard des recherches récentes sur le phénomène, nous pouvons proposer une autre approche définitionnelle du concept d'insécurité linguistique, approche qui, de notre avis, paraît plus explicite et plus large : l'insécurité linguistique est l'état de profond malaise, soit par complexe soit par incapacité, dans lequel se trouve toute personne lorsqu'elle parle ou écrit une langue, que celle-ci soit sa langue maternelle ou pas.

Le présent article rend compte des résultats d'une enquête sociolinguistique que nous avons menée dans cinq établissements secondaires de San Pedro auprès des élèves des classes de Terminale. Il se veut une contribution à une meilleure compréhension du phénomène d'insécurité linguistique de plus en plus grandissant dans notre pays, à l'instar de tous les pays de la sphère francophone. Le plan de présentation adopté pour cette étude comporte deux axes principaux : les manifestations de l'insécurité linguistique proprement dites, à travers l'analyse de la compétence linguistique des élèves et le calcul de l'indice d'insécurité linguistique manifestée.

1. Analyse de la compétence linguistique des élèves

Nous avons mené pendant plus d'une semaine une enquête sociolinguistique dans cinq établissements secondaires de San Pedro : le Lycée Inagoi, le Lycée Municipal 1, le Collège la Ruche Cité, l'Institut Secondaire les Pédagogues et le Collège la Fayette. Au cours de cette enquête, nous avons distribué un questionnaire comportant 30 questions à 700 élèves issus de 13 classes de Terminale. Sur les 700 exemplaires distribués, nous avons collecté 608 exemplaires renseignés qui nous ont permis de constituer le corpus pour notre étude.

L'analyse des 608 réponses relatives au sentiment des élèves sur leur compétence linguistique en français donne les résultats que résume le tableau ci-dessous :

Tableau N°1 : Compétence linguistique du français

COMPETENCE EN FRANÇAIS	NOMBRE D'ÉLÈVES	%
Satisfaits de leur niveau de langue.	229	37,66%
Non satisfaits de leur niveau de langue.	377	62,01%
Ne se prononcent pas.	2	0,33%
TOTAL	608	100%

Il apparaît que 37,66% des élèves estiment être satisfaits de leur compétence en français, tandis que 62,01% estiment ne pas être satisfaits de leur compétence linguistique en français et 0,33% ne se prononcent pas sur la question. Ces données qui présentent plus de 62% de locuteurs insatisfaits du français qu'ils pratiquent quotidiennement à l'école et à la maison, montrent que ces élèves vivent un complexe linguistique qui les conduit à l'insécurité linguistique. Cette insécurité linguistique est exprimée par le malaise affiché quand ils doivent prendre la parole, refoulant les formes usitées qu'ils jugent inférieures à celles du français standard.

Wim Remysen (document Internet intitulé L'insécurité linguistique des Québécois, consulté le 25 février 2013), faisant allusion au même sentiment dépréciatif qu'il a enregistré dans le cas des locuteurs québécois, écrit :

« Il n'est guère étonnant que la recherche sur l'insécurité linguistique aborde surtout la francophonie de la périphérie : la Belgique, la Suisse, le Québec et les pays francophones d'Afrique. Ces régions périphériques souffrent effectivement souvent d'un sentiment de malaise car les locuteurs considèrent que la légitimité linguistique est dévolue à la France. ».

L'évaluation du niveau ou registre de langue confirme la situation d'insécurité linguistique décrite. En effet, l'on note que 1,32% des élèves jugent leur niveau de langue « Mauvais », 81,25% estiment que ce niveau est « Moyen », 14,14% trouvent ce niveau « Bon » et 2,14% le trouvent « Très bon ou Excellent ». Mais 1,15% des locuteurs ne se prononcent pas sur leur registre de langue.

Nous dressons, ci-après, le tableau récapitulatif de cette évaluation :

Tableau N°2 : Niveau de registre

NIVEAU OU REGISTRE DE LANGUE	NOMBRE D'ÉLÈVES	%
Jugent leur niveau « Mauvais »	8	1,32%
Jugent leur niveau « Moyen »	494	81,25%
Jugent leur niveau « Bon »	86	14,14%
Jugent leur niveau « Très bon » ou « Excellent »	13	2,14%
Ne se prononcent pas.	7	1,15%
TOTAL	608	100%

Au regard de ces résultats, nous pouvons affirmer, avec Remysen, que :

« Ces attitudes véhiculent les jugements de valeurs envers les différentes variétés linguistiques et constituent ainsi le discours épilinguistique. Ces attitudes sont profondément liées à la norme. [...] Dès lors, cette norme peut engendrer une insécurité linguistique : certains locuteurs se sentent incapables de maîtriser la norme légitime ... ». Nous reconnaissons, par ailleurs, avec Thierry Bulot (Bulot, 1998 : 41-45), qu'« une ville, et sans doute la ville, n'est surtout pas homogène quant aux pratiques linguistiques : elle est localisée dans une zone nécessairement dialectale et les formes de français qu'on y parle s'organisent autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux, chacun des locuteurs, suivant son statut social, étant à plus ou moins grande distance de la variété la plus prestigieuse confondue par ailleurs avec le français standard. »

Aussi, pouvons-nous soutenir l'assertion de Bulot selon laquelle « ... il n'est en effet jamais inutile de rappeler que connaître une langue c'est bien entendu identifier la forme de prestige - que tente toujours de construire et transmettre l'institution scolaire pour ce qu'elle porte de valorisation sociale - mais c'est aussi pratiquer la diversité des variétés linguistiques pour ce qu'elles rendent compte du lien social tout autant qu'elles le permettent. »

Dans l'optique de déceler la compétence linguistique des élèves dans d'autres langues, en dehors du français dont l'état a été présenté supra, nous avons posé la question qui suit aux enquêtés : « Avez-vous le sentiment de mieux maîtriser une autre langue que le français ? » A

L'analyse des réponses des élèves, nous avons enregistré 75,33% de « OUI » contre 24,67% de « NON ». En d'autres termes, plus de 75% des élèves n'ont pas une bonne maîtrise de la langue française. Si de telles opinions sont exprimées par les élèves, c'est que leur meilleure compétence linguistique est ailleurs ; ce qui confirme les pourcentages affichés dans le tableau relatif aux registres de langue. Dans la plupart des cas, la langue dans laquelle les élèves de San Pedro estiment avoir une meilleure compétence est leur langue maternelle. La cohabitation langue française-langue maternelle a pour inconvénient de faire surgir des interférences linguistiques régulières dans le discours des élèves.

Pour mettre en exergue les attitudes et les comportements des élèves lorsqu'ils sont confrontés à une difficulté de conversation en français, nous leur avons demandé de se prononcer sur la question suivante : « Comment procédez-vous face à une difficulté de conversation en français ? ».

Les réponses (R) données par les élèves à cette interrogation nous ont permis d'opérer une classification en six points comme suit :

- R1 : « Je suspends ma phrase »
- R2 : « Je remplace le mot français par un mot d'une langue ivoirienne »
- R3 : « Je remplace le mot français par un mot d'une langue africaine »
- R4 : « Je remplace le mot français par un mot d'une langue non ivoirienne et non africaine »
- R5 : « J'utilise des mots nouchi »
- R6 : « J'utilise des synonymes, des périphrases ou des gestes pour accompagner la conversation »

L'analyse des réponses recueillies montre que les élèves affichent globalement six attitudes et comportements face à une difficulté de conversation en langue française. Ces attitudes affichées correspondent à des stratégies que les élèves mettent en œuvre pour contourner l'insécurité linguistique.

Dans les lignes qui vont suivre, nous analyserons chaque stratégie, telle que décrite ci-dessus.

1.1. La suspension de la phrase

L'attitude la plus répandue est celle qui consiste à suspendre la phrase (53,13% des cas). En effet, cette stratégie est le fait pour l'élève de marquer des pauses incessantes ou d'observer des arrêts complets aboutissant à des ruptures constantes et gênantes dans l'émission de la phrase ou du discours. Cette attitude est la preuve d'un malaise certain chez les élèves, phénomène dont les causes sont regroupées comme suit :

- la difficulté à choisir un mot approprié,
- la difficulté à déterminer la position des segments dans la phrase,
- la difficulté à former des phrases correctes,
- le souci permanent de vouloir mieux élaborer sa phrase,
- et l'usage de grands mots pour prétendre mieux s'exprimer.

89

Selon les élèves, la suspension de la phrase est la stratégie appropriée pour « éviter de se tromper », « éviter de commettre des fautes », « éviter de dire des bêtises » et « éviter d'être humilié ».

La plupart des élèves qui préfèrent suspendre leur phrase ou leur discours dans une conversation difficile confirment leur attitude par le fait que le remplacement d'une expression ou d'un mot français par une expression ou un mot d'une autre langue peut conduire à une incompréhension avec leur interlocuteur. Cette position confirme la vérité linguistique selon laquelle les mots d'une langue recouvrent des significations qui ne sont pas interchangeables avec celles d'autres langues, même dans le cadre d'une traduction.

1.2. L'usage de mots ou expressions d'une langue ivoirienne

Cette pratique apparaît dans 25,16% des réponses. Cette stratégie semble être la plus importante de toutes celles qui font référence à l'usage de mots ou expressions de langues ou idiomes autres que la langue française. Ici, l'élève introduit dans sa conversation, par effet de

substitution synonymique, des mots ou des expressions qu'il emprunte directement à une langue ivoirienne.

L'introduction de la langue ivoirienne dans une conversation française a pour intérêt, disent les élèves, de masquer leur défaillance ou leur insuffisance en français. En effet, selon eux, le mot ou l'expression de la langue ivoirienne, ainsi introduits, permettent de poursuivre et sauver la conversation. C'est aussi, confessent-ils, une façon pour eux d'améliorer leur expression et d'accroître leur performance linguistique en enrichissant la langue française par des mots nouveaux sortis des langues ivoiriennes.

A ce sujet, Bulot écrit dans son article intitulé « Culture urbaine et diversité sociolinguistique : ... » (Bulot, 2007 : 31-37) que le rapport entre culture urbaine et diversité culturelle n'est pas aussi simple qu'il y paraît et suppose un questionnement préalable des idées reçues : on peut bien entendu, dit-il, penser ce rapport comme une conséquence immédiate et quasiment unique de l'arrivée en ville de locuteurs parlant des langues différentes.

Cette stratégie est confirmée par les propos de Jean-Marie Adiaffi (Africultures n°56, juillet-septembre 2003, pp. 74-75) que voici : « Dans tout mon texte, j'utilise les mots ivoiriens. Ne sachant pas définir un mot venu d'ailleurs, je garde mes mots autochtones. On me reproche dans mes textes d'utiliser les mots agnis. J'utilise les mots d'une langue que je connais. Quand je connais des mots non-agnis, j'en fais le même usage. [...] Quand on parle, c'est pour communiquer. Or comment communiquer dans une langue étrangère, inconnue ?... »

Pierre N'da, dans son ouvrage consacré à l'étude de l'écriture romanesque de Maurice Bandaman (N'Da, 2003 : 141-142), confirme ce que l'écrivain Jean-Marie Adiaffi a soutenu plus haut : « Maurice Bandaman ... est professeur de français, et on peut raisonnablement penser qu'il maîtrise assez bien cette langue qu'il enseigne au lycée. Mais, dans ses romans, on observe qu'il sait passer de la correction académique à une langue débridée, libérée des contraintes normatives ...

Le lecteur des romans de Maurice Bandaman, poursuit-il, ne manque pas d'être frappé par la liberté textuelle qui se traduit par les interférences linguistiques ou l'insertion de la langue baoulé dans le texte français, par l'emploi du parler spontané ou du français populaire parlé dans les rues et les marchés de Côte d'Ivoire, dit "français ivoirien" ... »

1.3. L'usage de mots ou expressions d'une langue africaine

Le nombre d'élèves qui utilisent des mots ou expressions d'une langue africaine pour remplacer les mots et expressions du français représente 2,47% des enquêtés. Ce procédé est identique à celui relatif à l'usage de mots d'une langue ivoirienne dans le discours en français. Seulement, le mot ou l'expression substitut du mot français n'émane pas d'une langue ivoirienne mais d'une langue africaine. Les raisons invoquées pour cette pratique sont quasiment identiques, à savoir l'intention de maintenir et poursuivre la conversation. Sauf que, à la différence des langues ivoiriennes dont l'usage grandit de plus en plus, le taux des élèves qui font usage des langues africaines dans les mêmes circonstances est faible.

1.4. L'usage de mots ou expressions d'une langue non ivoirienne et non africaine

2,80%, tel est le pourcentage des élèves qui utilisent cette stratégie face à une difficulté de conversation. En effet, comme cela se fait dans le cadre des langues ivoiriennes et africaines, ici, le mot de la langue française est remplacé par un mot d'une langue qui n'est ni ivoirienne ni africaine. Il peut s'agir, dans certains cas, d'une autre langue européenne, et dans d'autres, d'une langue asiatique, américaine, etc. Exemple : « Tout est cool » ou « Tout est nice » pour traduire « Tout est parfait » ou « Tout est correct » ; sous l'influence de l'anglais et des médias (télévision, radio et publicité en particulier).

1.5. L'usage de mots ou expressions nouchi

Ce sont 7,89% des élèves enquêtés qui affirment utiliser des mots ou expressions du nouchi pour se soustraire des difficultés de conversation en français. Cette pratique, qui gagne de plus en plus de l'ampleur, consiste à remplacer le mot français par un mot tiré de l'argot ivoirien ou nouchi dont la compréhension, très souvent, reste difficile pour les locuteurs francophones non ivoiriens.

Exemple : « Le Bac, c'est difficile, mais on va kètèkètè pour djro université. » (L'examen du Bac est certes difficile, mais nous déploierons tous nos efforts pour le réussir afin d'entrer à l'université.)

Régulièrement utilisé en Côte d'Ivoire, tous les Ivoiriens (ou presque) ont une parfaite compréhension du nouchi qui apparaît comme un idiome fédérateur. C'est la raison pour laquelle les élèves affirment que le nouchi se présente comme la meilleure solution pour surmonter les difficultés de conversation en français, car, disent-ils, « il est un parler qui nous permet de nous sentir à l'aise ».

Cette assertion rejoint le point de vue de Laurent Aboa (SudLangues n°18, décembre 2012), selon lequel « les attitudes linguistique des locuteurs ivoiriens, notamment celles des jeunes, sont directement influencées et déterminées par la situation sociolinguistique dans laquelle vivent les jeunes. [...] Selon une étude de Goudailler (2002), les jeunes veulent délibérément se distinguer du français officiel dans leur pratique linguistique et provoquent ainsi le dénigrement de leur façon de parler par les représentants de la variété dominante. [...] Les jeunes abidjanais utilisent cette stratégie en revendiquant ouvertement le nouchi comme leur moyen de communication, pour compenser l'insécurité linguistique et pour dénoncer les problèmes de la situation linguistique qui prévaut actuellement dans le pays.

L'apparition du phénomène nouchi, présenté par les recherches linguistiques comme la variété la plus récente du français ivoirien, témoigne de cette volonté des locuteurs d'utiliser une langue dans laquelle ils se reconnaissent et s'identifient. [...] Utilisé au départ par les jeunes déscolarisés, le nouchi gagne aujourd'hui du terrain et est adoué par les élèves et étudiants. L'analyse des attitudes linguistiques des élèves montre que le nouchi représente pour eux, une alternative au français très normé auquel ils sont confrontés à l'école. »

1.6. Les autres usages (synonymes, périphrases, gestes)

Nous avons pu dénombrer dans cette catégorie 8,52% des enquêtés. La pratique, ici, consiste à employer un synonyme simple ou une périphrase définitionnelle. Par ailleurs, cette pratique peut conduire le locuteur à faire un usage abondant de la gestuelle qui, il importe de le souligner, est une caractéristique pertinente du nouchi.

Ces usages ont pour avantage de permettre aux élèves de :

- poursuivre la conversation sans trahir leur pensée,
- maintenir la conversation en évitant les ruptures de séquences phrastiques,

*Manifestations de l'insécurité linguistique chez des élèves
du secondaire de San-Pedro*

- se mettre au niveau de leur interlocuteur,
- combattre la pauvreté de leur vocabulaire,
- et éviter l'utilisation de termes empruntés à d'autres langues.

Nous résumons les attitudes et comportements des élèves face aux difficultés de conversation en français dans le tableau suivant :

Tableau N°3 : Attitudes et comportements des élèves

ATTITUDES (STRATEGIES)	NOMBRE D'ELEVES	%
Suspension de la phrase.	323	53,13%
Usage de mots ou expressions d'une langue ivoirienne.	153	25,16%
Usage de mots ou expressions d'une langue africaine.	15	2,47%
Usage de mots ou expressions d'une langue non ivoirienne et non africaine.	17	2,80%
Usage de mots ou expressions « nouchi ».	48	7,89%
Autres usages (synonymes, périphrases, gestes).	52	8,55%
Ne se prononcent pas.	0	0%
TOTAL	608	100%

93

2- L'indice d'insécurité linguistique chez des élèves de San Pedro

Au regard des réponses obtenues au cours de notre enquête sociolinguistique, nous avons pu calculer l'indice d'insécurité linguistique (IIL) chez des élèves de San Pedro. En effet, cet indice a été mis en évidence à travers trois questions subsidiaires qui ont eu pour effet de renforcer celles que nous leur avons posées initialement ; avec l'objectif de confirmer ou d'infirmer les intentions exprimées par les élèves.

La première question subsidiaire, relative à la compétence générale des élèves en français, était ainsi formulée : « Êtes-vous satisfait du français que vous parlez ? » A cette question, nous avons obtenu 37,66% de « OUI » contre 62,01% de « NON ». La seconde, relative à leur compétence dans d'autres langues, était libellée de la manière suivante : « Avez-vous le sentiment de mieux parler le français que d'autres langues ? » Les réponses suivantes ont été enregistrées pour cette deuxième question subsidiaire : 24,67% de « OUI » et 75,33% de « NON ».

La troisième question subsidiaire quant à elle se rapportait à l'importance de la notion de « bon usage » dans le discours langagier : « Est-il important de bien parler français ? » A cette interrogation, les élèves ont répondu à 100% par « OUI ». Ces résultats nous ont permis, d'une part, de confirmer les intentions et sentiments exprimés par les élèves dans la première phase de l'enquête, et d'établir aisément l'indice d'insécurité linguistique de ceux-ci, d'autre part.

Nous consignons les résultats de l'indice d'insécurité linguistique dans les tableaux ci-dessous :

Tableau N°4 : Première manifestation de l'IIL chez les élèves enquêtés.

94

	Pourcentage de « Oui » à la question « Êtes-vous satisfait du français que vous parlez ? » [A]	Pourcentage de « Oui » à la question « Est-il important de bien parler français ? » [B]	Indice d'insécurité linguistique (= écart entre les deux pourcentages) [B]-[A]
Elèves de San Pedro	37,66%	100%	62,01%

Dans le premier tableau, ci-dessus, il faut noter que sur une valeur totale de 100%, nous avons enregistré 37,66% de réponses relatives à la pratique du « bon français ». En déduisant ces intentions de la valeur totale, nous obtenons 62,01%. Cette dernière valeur représente l'indice d'insécurité linguistique des élèves enquêtés.

*Manifestations de l'insécurité linguistique chez des élèves
du secondaire de San-Pedro*

Tableau N°5 : Deuxième manifestation de l'ILL chez les élèves enquêtés.

	Pourcentage de « Oui » à la question « Avez-vous le sentiment de mieux parler le français que d'autres langues ? »	Pourcentage de « Oui » à la question « Est-il important de bien parler français ? »	Indice d'insécurité linguistique (= écart entre les deux pourcentages) B - C
Elèves de San Pedro	24,67%	100%	75,33%

Nous avons utilisé la même méthode de calcul pour dégager l'indice d'insécurité linguistique. Ici, le pourcentage des élèves qui estiment avoir une bonne compétence en français est de 24,67%. En déduisant cette valeur de la valeur totale (100%), nous obtenons 75,33% représentant l'indice d'insécurité linguistique qui est l'écart entre la valeur totale (B) et la valeur (C). L'analyse des valeurs des deux tableaux nous permet de situer l'indice d'insécurité linguistique des élèves enquêtés entre 62,01% et 75,33%. C'est-à-dire que la plus forte valeur de cet indice est 75,33% et la plus faible est 62,01%.

Conclusion

Les manifestations de l'insécurité linguistique des élèves de San Pedro mises en évidence dans le présent article nous amènent à nous interroger sur l'avenir de la langue française en Côte d'Ivoire. Notre inquiétude provient de ce que dans notre pays très peu d'efforts sont consentis par les pouvoirs publics pour assurer la promotion de la diversité linguistique.

Au-delà du cas des élèves de San Pedro, cible exclusive de la présente étude, ce sont tous les Ivoiriens, lettrés ou non, qui sont envahis par une insécurité linguistique, poussés à sortir le français des carcans normatifs et, absurdement, à tourner le dos aux langues souches nationales qu'ils continuent de confiner dans des positions rétrogrades, qualifiées de

langues de « peu de valeur » ou de « langues inappropriées » pour les échanges internationaux ou commerciaux.

Dans cette situation linguistique fortement complexée, il se trouve, paradoxalement, que des élèves, obnubilés par l'hégémonie anglo-saxonne, prédisent l'émergence d'une autre langue très prisée par les relations internationales : l'anglais. Ceux-ci soutiennent, peut-être naïvement, pris dans l'engrenage de la même insécurité linguistique, que « la Côte d'Ivoire n'a plus besoin de la France et de son français si elle veut accélérer son développement. »

Bibliographie

Aboa, L. (2012), « Le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire », in *Revue électronique internationale de sciences du langage, Sudlangues*, 18, décembre, URL : <http://www.sudlangues.sn>, consulté le 6 mars 2013.

Adiaffi, J-M. (2003), « Le pluriethnisme est une richesse si les gens n'ont pas honte de parler leur langue », in *Africultures*, 56, juillet-septembre : 74-75.

Bulot, T. (2013), « Grammaire et parlers (de) jeunes – Quand la langue n'évolue plus ... mais continue de changer », in *Cahiers Pédagogiques*, 453, février, URL : <http://www.cahiers-pedagogies.com/articles.php?idarticle=3076>, consulté le 28 février 2013.

Bulot, T. (2007), « Culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entre le local et le global », in *L'écho de ma langue (enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues)*, 31-37.

Bulot, T. (1998), « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », in *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1 : 41-45.

Grevisse, M. (1980), *Le bon usage*, Paris-Gembloux : Duculot.

*Manifestations de l'insécurité linguistique chez des élèves
du secondaire de San-Pedro*

Labov, W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris : Les Editions de Minuit.

N'Da, P. (2003), *L'écriture romanesque de Maurice Bandaman ou la
quête d'une esthétique africaine moderne*, Paris : L'Harmattan.

Remysen, W. (2008), « L'insécurité linguistique des Québécois »,
disponible en ligne, à
<http://www.canadastudies.be/canadianisten/remysenverslag.html>,
consulté le 25 février 2013.